

INFORMATIONS UTILES- Séjour féminines-mixité HÔTEL VILLA MARLIOZ à AIX LES BAINS- 04.79.88.62.62

Vous trouverez toutes les informations sur votre lieu d'hébergement en cliquant sur
<https://www.villamarlioz.com>

Située dans le charmant département de la Savoie, nichée entre les montagnes au bord du plus grand lac naturel de France, Aix Les Bains, Riviera des Alpes, vous accueille. Ses sources chaudes en font une station thermale réputée.

Le massif des Bauges, d'où nous toise le Revard, les cols - de l'Épine, de La Chambotte, du Chat et son relais..., les vignobles..., Chanaz, le canal de Savière... toute cette proximité et diversité font de la région un territoire unique à la pratique d'activités sportives de plein air, et de loisirs.

Vélo route, V.A.E.... Venez profiter de ce beau séjour alliant effort et détente. Vous jalonerez avec plaisir les belles routes de Savoie puis vous vous ressourcerez à la piscine, au hammam... ..

Le tarif comprend la pension complète (vin et café inclus) du dîner du 1er jour au déjeuner du dernier jour, l'apéritif de bienvenue, le ménage quotidien dans les chambres, des soirées conviviales, l'accès à toutes les installations sportives (piscine, sauna, hammam, relaxation, espace forme...,).

Le tarif ne comprend pas la chambre individuelle (90€), l'assurance annulation optionnelle (10€).

Le déjeuner sera pris au Village Vacances ou sous forme de pique-nique.

L'hébergement sera en chambres doubles, le linge de toilette et draps sont fournis.

Les vélos seront entreposés sur le balcon des chambres respectives.

Plusieurs parcours vous seront proposés chaque jour avec des difficultés et des distances adaptées à chacun des groupes.

Le lundi 19 septembre 2022, les chambres seront libérées après le déjeuner, au plus tard à 12h.

Nombre de places : 40.

Contacts : Jeannette Fraioli : 06 03 08 07 67 jeannette.fraioli@sfr.fr

Bulletin à envoyer à : Jeannette Fraioli Cidex 836 Le Molliet 73110 Arvillard

Accompagné d'un chèque d'acompte de 100 € à l'ordre de : Comité Régional Auvergne - Rhône-Alpes de cyclotourisme

Le solde de 150 € à l'ordre de : Comité Régional Auvergne - Rhône-Alpes de cyclotourisme

sera à régler avant le 23 juillet 2022 et à adresser à : Jeannette Fraioli Cidex 836 Le Molliet 73110 Arvillard